Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2008)

Heft: 2

Artikel: DEMOEX Défense

Autor: Vautravers, Alexandre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

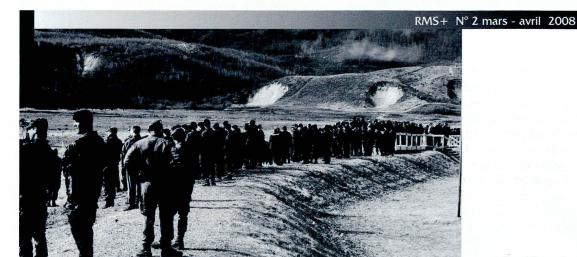
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Un public nombreux a assisté aux présentations sur la place d'armes de Bière. Photos : A+V

DEMOEX Défense

Maj EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

En ligne avec le souhait du cdt corps Nef de voir l'armée « se montrer » davantage, quatre démonstrations ont été organisées afin de présenter les trois missions principales de l'Armée: la contribution aux opérations internationales de soutien à la paix et de gestion des crises; les engagements de sûreté sectorielles et de défense; les engagements subsidiaires destinés à prévenir et à maîtriser les dangers existentiels.

Ces journées de démonstration DEMOEX sont en priorité destinées à informer les représentants des autorités politiques régionales et nationales. Environ 3 000 personnes se sont ainsi retrouvées à Bière, le 22 février pour la première démonstration à l'occasion de la journée des parents, puis les 25 et 26 février pour les invités des différentes autorités politiques, afin d'assister à une présentation organisée par la Formation d'application des blindés et de l'artillerie.

Le 27 février, la Formation d'application Génie/sauvetage a présenté à Wangen an der Aare la démonstration DEMOEX présentant la mission subsidiaire de prévention et de maîtrise des dangers existentiels, dans un scénario dantesque. Une présentation se déroule également à Walenstadt, consacrée aux opérations internationales de maintien de la paix et de gestion de crises. Un dernier volet, le 22 avril à Payerne, permettra de présenter la protection de l'espace aérien helvétique.

DEMOEX Défense a débuté par une présentation des missions de l'Armée par le divisionnaire André Blattmann, remplaçant du chef de l'armée. Le brigadier Jean-Pierre Leuenberger a ensuite présenté la FOAP blindés/artillerie et introduit l'exercice. Le public a ensuite pu suivre une démonstration en temps réel du système d'information et de conduite des Forces Terrestres (FIS) relié au système de conduite des feux de l'artillerie (INTAFF).

La défense

Dans la mission de défense proprement dite nous trouvons trois formes de combat bien distinctes qui sont la défense, le combat retardateur et l'attaque. Pour la démonstration DEMOEX, le commandant de la FOAP bl/art a choisi de montrer l'attaque dans le cadre d'un exercice de tir interarmes.

Le scénario de DEMOEX débute par la création de conditions favorables pour l'engagement de formations blindées. Les spectateurs ont donc pu apercevoir une double patrouille de F/A-18 survoler la place d'armes de Bière à très basse altitude. La chasse est en effet responsable d'assurer la supériorité aérienne au-dessus de 3000 mètres. La couverture en dessous des 3000 mètres est la responsabilité de la défense sol-air (DSA), représentée par plusieurs unités de feu *Stinger* héliportées ou transportées dans des véhicules du type *Piranha* 8x8.

Afin d'appuyer l'action à tout moment, des commandants de tir mécanisés et motorisés peuvent diriger les tirs dans l'avant-terrain et à l'avant du secteur d'engagement. Il en va de même pour l'exploration terrestre. Les bataillons d'exploration peuvent engager à la fois des véhicules blindés *Eagle* et des chasseurs de chars *TOW-Piranha*. Il en résulte la possibilité, à l'aide de l'engin guidé TOW, de combattre et de détruire jusqu'à 3700m des éléments-clés adverses.

L'attaque simulée a été menée par une compagnie de grenadiers de chars renforcée, comportant 3 sections de grenadiers de chars montés sur CV-90 et une section de chars *Léopard*.

Etant donné que l'adversaire identifié par l'exploration et par les commandants de tir de l'artillerie n'a pas encore atteint le secteur d'efficacité des armes à trajectoire



Une batterie de M-109 amunitionne afin d'appuyer l'action mécanisée.

tendue des formations blindées, ce dernier continue à être combattu par l'artillerie depuis ses zones de positions.

Un obstacle empêchant la progression des chars, une section de sapeurs est engagée, composée de quatre M-113, d'un char poseur de pont et/ou d'un char du génie. Sous la protection des premiers, le char du génie aménage le franchissement établi en un temps record. Les sapeurs débarqués servent à la protection rapprochée du franchissement et dirigent les chars au travers de celui-ci. Durant le temps nécessaire aux travaux de franchissement, l'action est couverte par les chars, les chars de grenadiers et par l'artillerie dans la profondeur.

Cette présentation de deux heures a montré, d'une part, la complexité des opérations interarmes. Elle a d'autre part démontré la compétence et le savoir-faire des cadres professionnels dans la conception et la direction d'un tel exercice et le niveau d'instruction des soldats de milice dans leur 16° semaine d'Ecole de recrues. L'objectif fixé en 2003 de pouvoir réaliser à partir de 2008 des exercices de mobilité et de tir à grande échelle est donc en bonne voie d'être réalisé.

A+V



Le franchissement est couvert par les chars de combat et les chars de grenadiers.

Brigadier Jean-Pierre Leuenberger Cdt FOAP bl/art

Dans l'organisation des Forces Terrestres (FT), les formations d'applications sont directement subordonnées au commandant des Forces Terrestres. Ainsi, avec cette structure et son rôle de « Force Provider » les FT préparent et mettent à disposition les forces nécessaires pour réaliser un éventuel engagement.

En tant que commandant de la formation d'application des blindés et de l'artillerie, je dirige sept subordonnés directs. La formation d'application des blindés et de l'artillerie comprend 4 écoles, 1 centres d'instruction par arme et le commandement de la place d'armes de Thoune.

Dans la cadre des trois missions principales de l'Armée, soit :

- La contribution aux opérations internationales de soutien à la paix et de gestion des crises;
- Les engagements de sûreté sectorielles et de défense ;
- Les engagements subsidiaires destinés à prévenir et à maîtriser les dangers existentiels.

Mon mandat en matière d'instruction est clairement orientée sur le type d'opérations « Défense ».

La formation d'application des blindés et de l'artillerie assure, au profit des Forces terrestres, l'instruction de base des forces de défense qui se composent principalement de troupes blindées et de troupes d'artillerie. Dans ce contexte, la formation d'application des blindés et de l'artillerie garantit la compétence fondamentale pour les trois tâches suivantes de l'éventail des missions soit : l'attaque, le combat retardateur et la défense. Dans le cadre du mandat politique en trois parties, l'Armée occupe une position de monopole dans le domaine de la

Dans le cadre du mandat politique en trois parties, l'Armée occupe une position de monopole dans le domaine de la Défense. Seule l'Armée dispose du savoir-faire, des moyens et des systèmes nécessaires dans ce domaine pour fournir les prestations attendues pour ce type d'engagement.

J.P. L.

